13 AVRIL 1884

l'Eglise St-Augustin.

Enfin la fête est terminée, disait-on dans les noces de Jeannette. Je retiens la suite; car telle n'est pas mon idée. Seulement, je le confesse, j'aime toujours mieux la fin de l'ouvrage que le commencement; je préfère le cœur fen à la cloche du réveil. Après tout, ça doit être pêché mignon, al pêché il y a.

Le père Algueperse a fini son œuvre avec un succès digne de tout éloge. Il a, dans une série de conférences, prouvé péremptoirement la nécessité où est l'homme d'avoir des convictions intrépides. l'homme croit; donc il doit pratiquer.

Dans cette dernière, le conférencier étudie l'homme en tant que chef de la famille. Dans la famille tout est uni en commun: la joie et la peine, la prospérité et la misère. Les intérêts matériels, les affections, intéressent au même point, chacun des êtres qui la composent. Si tout est commun, se peut-il qu'il y ait divergence dans la manifestation du sentiment le plus élevé—la religion?

La famille doit s'inoculer tout entière devant cette sainte obligation. Ce n'est pas assez que la mère et l'enfant adorent Dieu créateur et rédempteur: l'homme, leur ex, doit donner l'exemple. Il doit être le premier à la prière comme il est le premier au travail d'où dépend le bien-être et l'avenir de la famille.

Cette doctrine, saine et élevée, se déroule en tableaux étincelants, pleins de verve et de saillies. L'orateur ne se tortura jamais à trouver des aperçus nouveaux, ni à étonner par l'imprévu. Il a l'air de parler comme il pense, et à l'instant même où il pense. La mémoire ne laisse point transpirer ses efforts. Est-ce pour le mieux? Je ne tranche pas la question. Chacun a son talent et pour instruire et pour plaire.

Vous connaissez deux chroniqueurs célèbres: Villemot et Claretie. Villemot disait, de lui: "Je suis comme l'omnibus des boulevards: je pars à vide et je charge en route." M. Claretie, au contraire, partait toujours complet. Avant de se mettre à son bureau, sa mémoire possédait ce qu'il avait à écrire et l'exécutait scrupuleusement. Chacun d'eux est ravissant; mais, si j'avais à opiner pour une méthode, j'indiquerais celle de M. Claretie. Les images originales, l'élan, les artifices du style s'épuisent à la longue, tandis que, sous l'action d'une parole facile, un dossier bien rempli reste inépuisable et s'enrichit, même des conceptions du moment.

Le père Algueperse, chargé en route. C'est sédulant; mais, à ce jeu, on vit trop et trop vite.

Dans une autre peinture, admirable de convictions et riche de détails, le conférencier met la famille dans son vrai jour. Comme dans un panorama, il en révèle, d'un coup-d'œil, les origines, la vie et la destinée. Créée par Dieu, bénie et dotée par Lui de tous les biens, la famille lui doit-elle pas un tribut de reconnaissance en échange? Ce n'est que dans ce tribut, généreusement soldé, que les liens qui en doivent unir les membres se trouveront, chaque jour, resserrés.

Puis, fermant le livre de la doctrine et ouvrant celui du cœur, le père Algueperse remercie son auditoire de son assiduité à venir l'entendre, et de sa sympathique attention. A chacun, il souhaite longue vie et bonheur plein, et il espère que chacun, en rentrant au foyer domestique, se dira dans le fond de l'âme: "Désormais j'observerai la loi de Dieu et de l'Eglise; enfin, je me confesserai et communierai."

Le conférencier descend de chaire, et moi, je dépose ma plume, en demandant pardon au lecteur d'avoir, quelquefois, oublié l'assaisonnement de mes silhouettes.

Le père Algueperse part demain. Le repos des hommes de valeur est le travail. Toujours debout, tel est leur sort: *In labore requies.* En quittant la Nouvelle-Orléans, l'éloquent prédicateur pourra se dire, en toute vérité, ce qu'Horace disait de ses œuvres: *Non omnis moriar.* Lui, non plus, ne mourra pas tout entier: il restera quelque chose de lui qu'il a fait, et ses auditeurs lui garderont la mémoire du cœur.

X.

Voulez-vous d'excellente bière, du champagne authentique et des vins célèbres marques, des vins supérieurs? Achetez les chez Bonneczer et Deffard.

Très prochainement, le conseil municipal de la ville de Paris aura à s'occuper, de nouveau, de la question pendante concernant les entrepôts de Bercy et du quai Saint-Bernard.

On sait qu'il s'agit de réglementer à nouveau le mode de location des emplacements occupés dans ces deux vastes entrepôts (mais principalement dans celui du quai Saint-Bernard) par les négociants en vins.

Les loyers actuels, maintenus aux prix d'une dizaine d'années, ne sont plus en rapport, dit-on, avec l'augmentation énorme et toujours progressive de la consommation du vin et des alcools à Paris.

La Ville voudrait donc retirer de l'ancienne location des vastes, quelques nouveaux millions dont elle a grand besoin pour combler les diminutions constatées, depuis quelques mois, dans l'ensemble de ses recettes.

Les discussions qui auront lieu à ce sujet révéleront des chiffres vraiment intéressants sur la consommation du vin à Paris.

Il y a environ cinquante ans, c'est-à-dire de 1830 à 1850, le Parisien ne consommait, en moyenne, que 100 litres de vin par an et par habitant (hommes, femmes et enfants); à partir de 1850, la consommation, s'est progressivement élevée: en 1852, à 119 litres; en 1860, à 161 litres; en 1865, à 165 litres; en 1868; à 195 litres; en 1870, à 200 litres; en 1872, à 216 litres; en 1880, à 225 litres et, en 1883, après de 231 litres.

Pendant les trois dernières années: 1881 à 1882, il a été consommé à Paris pour 1,870 millions de vin ou d'alcool.

Le remède le plus efficace, le remède souverain à l'aide duquel on peut combattre les faiblesses d'estomac qui ne tiennent à aucune cause inflammatoire complète à prendre, le matin, un œuf de poule frais, cru, délayé dans un bon verre de vin. On répète ce remède pendant plusieurs jours, et bientôt la faiblesse disparaît complètement, et l'estomac recouvre sa force et reprend ses fonctions.

Introduisez une cuillerée de poudre de charbon dans l'eau qui contient le vase destiné à recevoir la fleur ou la branche cueillie, et placez celle-ci de manière, bien entendu, que l'extrémité inférieure plonge dans le liquide.

L'eau restera limpide et les fleurs se conserveront sans altération sensible bien plus longtemps que dans leurs conditions naturelles, sans qu'il soit nécessaire de renouveller l'eau ni le charbon, c'est-à-dire sans leur donner aucun soin.

En Cour d'assises:

Le président interroge un émule de Jean Hirdux, accusé de tentative d'assassinat: "Vous reconnaissez avoir frappé de deux coups de couteau dans le ventre, la femme Pochet, concierge?..... Quelle est votre profession?"

"Mon président, je suis ouvrier de portières." (Explosion d'hilarité dans l'auditoire.)

Un singulier accident!

On sait que beaucoup de fumeurs ont la mauvaise habitude de jeter par la fenêtre le restant de cigare qu'ils viennent de fumer et qui est encore allumé.

M. le docteur H..... qui porte habituellement des bois de chaises très évasés, passait avant-hier dans la rue de Vaugirard, à Paris, lorsqu'un bout de cigare lui tomba dans le cou. "M. R..... se sentant brûlé fit des efforts pour retirer l'objet enflammé qui s'enfonça davantage, le brûlant dans les reins. Affolé, il entra précipitamment dans une boutique de marchand de vins, mais, avant qu'il ait pu retirer son pardessus, son palefroi, son gilet et sa chemise, il avait été brûlé grièvement sur diverses parties du dos.

Un curieux d'empoisonnement vient de se produire à Dordives (Seine-et-Marne, France.

Trois personnes en ont été victimes, après avoir mangé un poulet rôti. Les premières, n'en ayant pris que fort peu, en ont été quittes pour quelques coliques; mais la troisième a couru un grand danger. Elle éprouva d'abord une forte brûlure à l'estomac, puis des coliques de plus en plus intenses, puis des nausées, des vomissements, et enfin des spasmes convulsifs d'une violence extrême.

On courut en toute hâte chez le médecin le plus proche, qui, fort heureusement, put arriver à temps, et conjurer le danger. Aujourd'hui, le malade est en pleine convalescence. Quant aux causes de cet empoisonnement, on les cherche vainement. Le poulet en question était en parfaite santé quand on l'a tué, et plusieurs de ses semblables, élevés avec lui dans la même basse-cour, n'avaient causé aucun malaise à ceux auxquels on les avait servis le même jour.

Faites Essaiez.

Gravelle.—Le caillou du rein.

On sait que le virus rabique n'a pu être isolé et cultivé à l'amalgame de la bactéria ou du vibrion, et que la bulbe d'un animal rabique comparé à celui d'un animal sain, se distingue de ce dernier, suivant M. Pasteur, par la présence de très fines granulations moléculaires. Ces granulations représenteraient, en ce cas, le microbe observé dans plusieurs maladies virulentes.

A la séance du 20 mars de l'Académie de Médecine de Paris, M. le professeur Béchamp a relevé cette constatation. "Ces simples points, dit-il, qui ne sont ni le bacille ni le microcoque étranglé, sont précisément ce que, depuis bientôt trente ans, j'étudie sous le nom de microzymas. Je ne sais pas quel nom leur donnera M. Pasteur, mais je les ai nommés à bon escient, alors qu'il ne savait pas encore les reconnaître. En les étudiant de plus près, il finira par trouver, comme moi, qu'ils peuvent devenir microcoques étranglés, c'est-à-dire microzymas associés, puis, comme le docteur Sarel, qu'ils peuvent devenir bacilles, vibrioniennes bactéries."

On ne peut rencontrer de microzymas rabiques dans l'air, dit encore M. Béchamp, parce que ceux qui y sont disséminés perdent vite leur morbidité. Et cela est fort heureux; autrement, toute blessure au chien et à l'homme déterminerait la rage. La rage étouffante peut se manifester chez le chien, non chez l'homme. La raison de cette différence est que le chien possède des microzymas spécifiques.

Au sujet des granulations virulentes injectées dans le sang, M. Pasteur a écrit: "Nous n'avons pas encore les preuves définitives que les granulations moléculaires soient bien le microbe rabique." M. Béchamp s'empare de cette déclaration et dit: "Ici microbe est donc synonyme de granulation moléculaire ou de mycrozymas."

—M. Luys a communiqué, à la même séance, un mémoire dans lequel il rapporte les recherches anatomiques desquelles il a pu conclure que le cerveau ne rentrait pas exactement la boîte crânienne, que cet organe subit des déplacements qui correspondent aux diverses positions du corps et de la tête. Dans la station verticale, le cerveau s'affaisse sur le plancher crânien; dans le décubitus dorsal, il s'applique sur l'occipital et les pariétaux; dans le décubitus latéral, il s'appuie soit sur la région pariétale gauche, soit sur la droite. Dans ces déplacements facilités par les enveloppes cérébrales, le cerveau laisse entre le crâne et lui un intervalle de 5 à 6 millimètres.

Partant de là, M. Luys explique, par ces mouvements la fatigue cérébrale diurne; les vertiges du matin, le mal de mer, la cinétie du mouvement ou qui tombe, la convulsion que manifestent les personnes souffrant de céphalalgies intenses ou atteintes de paralysie générale.

Une page de Lacordaire:

Tous les siècles, jaloux d'une gloire qui dédaigne la leur, sont venus tour à tour à la porte du Vatican, lui ont frappé du cotherne ou de la botte; l'Eglise s'est montrée sous la forme frêle et nacée de quelque septuagénaire, elle a dit:

Que me voulez-vous?—Du changement.—Je ne change pas.—Mais tout autour de moi, le monde: l'astronomie a changé, la chimie a changé, la philosophie a changé; l'empire a changé pourquoi pourquoi êtes-vous toujours la même?—Parce que je viens de Dieu et que Dieu est toujours lui même.—Mais sachez que nous sommes les maîtres; nous avons un million d'hommes sous les armes, nous tirerons l'épée! l'épée qui brise les trônes pourra bien couper la tête d'un vieillard et ébréchier les feuillets d'un livre.—Faites, le sang est l'arrôme où je me suis toujours rajeuni.—Eh bien! voici la moitié de mon pourpre, accordez-lui un sacrifice, à la paix, et partagons.—Garde ta pourpre, ô César, demain on t'enterrera dedans et nous chanterons sur toi l'*Alleluia* et le *De Profundis*, qui ne changé jamais.

Le musée de Rouen, (France) par l'entremise de son directeur, M. Gaston Le Breton, vient de s'enrichir d'une œuvre artistique de premier ordre. C'est une statue d'*Hercule terrassant l'hydre de Lerne*, qui ornait autrefois le château du Vaudreuil, en Normandie; elle fut exécutée par Puget lors de son séjour dans cette résidence, à la demande du propriétaire de ce château Claude Girardin, écuyer, conseiller-secrétaire du roi et l'ami du célèbre Fouquet.

Un autre groupe du même sculpteur, représentant *Janus et la Terre*, à propos duquel M. de Chennevières a publié une charmante nouvelle, a été entièrement détruit. Il ornait également le château de Vaudreuil.

Des fragments d'une statue d'*Hercule* ayant été signalés à Lulonde par M. Pabbé Porée, curé de Bourmanville (Eure), M. Le Breton n'hésita pas un instant, en les voyant, à reconnaître la manière de Puget dans la façon énergique dont les muscles avaient été rendus. Il n'eut alors qu'un but: obtenir ces fragments pour le musée de Rouen. Ne voulant pas ébruiter la chose, le curé de Saint-Ouen-du-Tilleul, paroisse voisine de Lulonde, M. Pabbé Dalabalie fut chargé de négocier avec le propriétaire de ces débris, et, lorsqu'il eut pu les obtenir, pour une somme très modique, il consentit à les offrir au musée de Rouen.

Encouragé par ce premier succès, M. Le Breton entreprit de nouvelles recherches pour retrouver le reste de la statue; ses efforts ont été enfin couronnés de succès: il a eu la bonne fortune de découvrir la tête et une partie du corps qui manquait. Telle quelle, l'œuvre est d'une beauté remarquable, malgré les mutilations qu'elle a subies.

Cette statue d'Hercule avait été transportée du château de Vaudreuil dans celui de Lalonde par le marquis de ce nom. Le château de Lalonde fut détruit pendant la Révolution avec toutes les richesses artistiques qu'il renfermait; c'est ainsi que la statue d'Hercule avait été mutilée comme le reste. La voilà reconstituée maintenant, et nos musées nationaux comptent une belle œuvre de plus, grâce à l'intelligente activité et au savoir de M. G. Le Breton.

L'esclavage est aboli au Brésil, dans la province de Ceara. A cette occasion, Victor Hugo a adressé à l'empereur Don Pedro, la lettre suivante, que publie le *Rappel*.

Une province du Brésil vient de déclarer l'esclavage aboli.

C'est là une grande nouvelle.

L'esclavage, c'est l'homme remplacé dans l'homme par la bête; ce qui peut rester d'intelligence humaine dans cette vie animale de l'homme appartient au maître, selon sa volonté et son caprice. De là des circonstances horribles.

Le Brésil a porté à l'esclavage un coup décisif. Le Brésil a un empereur, cet empereur est plus qu'un empereur, il est un homme. Qu'il continue. Nous le félicitons et nous l'honorons. Avant la fin du siècle, l'esclavage aura disparu de la terre.

VICTOR HUGO.

La *Gazette d'Allemagne* publie la dépêche suivante, datée de Charkow:

"Une bombe a fait explosion dans un atelier de construction de machines.

"Depuis près d'un an, cette bombe serait enclume où se forgeaient des cercles de fer.

"Un ouvrier a été tué et deux autres ont été blessés."

On lit le rapport au colonel Ramollot: "Quatre jours de prison au soldat Raquet pour s'être fait avec frénésie sur un de ses camarades un peu trop fraîchement."

—Comment! Quat' jours à Raquet? Mais j'ai pas volé! mais, s'crongnieguieu! et Frénésie? rien f..... à celui-là! Quat' jours nasal, n'..... de..... ! Faut de la justice, entendez-vous c'que je vous parle, n'..... de..... !

On lit, dans le *Petit Var*, que l'original de "la Madone de Lorette" un tableau de Raphaël, vient d'être retrouvé:

Il est à Hyères, France, dans le musée public du cours Burlière, musée créé par un modeste chercheur de cette ville.

D'après Laronsse, au mot "Famille," cet original avait disparu de la petite ville italienne de Lorette, près d'Ancone, lors de l'occupation française, au commencement du siècle; mais on ne transporta à Paris, au Musée du Louvre, qu'une copie, croyant s'emparer de l'original; en effet, le panneau qui existe au Louvre est coté au livret de ce Musée, comme "d'après" Raffaello, sous le No 378, ayant une hauteur de 1m 20, une largeur de 90 centimètres, avec figure de grandeur naturelle, dont voici la description:

"La Vierge, debout près du berceau de son fils, lève le voile qui le couvre. Le bambino couché sur un coussin, étend vers sa mère ses mains mignonnes. Joseph, appuyé sur son bâton, est debout derrière la Vierge."

L'original est l'admirable et gracieux tableau sur bois qui se trouve au musée du cours Burlière à Hyères.

A l'auberge. Question de lavage de vaisselle.

Un habitué réclame auprès de la patronne:

—Oh! maman Gérômé, la propreté se relâche! Regardez l'assiette qu'on me sert; il y reste de la sauce d'hier!

La petite fille de la maison prend la parole:

—Azor n'a pas voulu la lécher.

SPECTACLES BALS, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL,

Sept Soirées et Matinées Mercredi et Samedi, Commençant

DIMANCHE, 13 AVRIL,

Engagement spécial de la dernière grande comédie à succès le

DEUCE OF HEARTS

Or the Bachelor's Great Strike,

Par John Harrison, Esq., avec la plus forte troupe de comédiens sur les planches.

Dimanche, 20 avril—Thatcher Primrose and West's Minstrels. 12 avril—

PAVILLON FARANTA,

Coin des rues Bourbon et Orléans.

DRAME NOUVEAU! NOUVEL OLIO! MONCAYO, DAVIDSON ET HYKES, NOON AND GENTRY, FRANK VENNETT ET HATTIE ADAMS.

Pour la première fois ici la Grand Drama Nautique Historique de W. M. PAUL.

Lafitte ou les Pirates du Golfe.

Miss W. M. PAUL comme Marguita, la Reine des Pirates, M. HORACE COON comme Lafitte, secondée par la compagnie entière.

Entrée gratuite, un Grand Spectacle pour la semaine de Pâques.

ENTRÉE.....10 SOUS

Matinées tous les samedis, dimanches et lundis.

8 avril—

HUITIÈME FETE ANNUELLE

Exhibition Pyrotechnique et Bal

Donnés par

l'Association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane,

AUX FAIR GROUNDS,

Le DIMANCHE DE PAQUES, 13 AVRIL 1884.

Programme de la Journée et de la Soirée

Exhibition Pyrotechnique,

Fabriquée et importée expressément pour cette occasion, par DETWILLER & SUIRET, de New York, et tirée par GEO. W. WEINGART, agent local.

A 5 HEURES P. M.

Feu d'Artifice du Jour,

15 Pièces Japonnises Hiranyuma.

—LE SOIR—

Le plus beau FEU D'ARTIFICE qu'on ait jamais vu dans cette ville.

Entre 3 et 5 heures p. m. le Professeur W. H DAVISON, le "Roi de l'Air" et le champion d'Amérique, exécutera des exercices merveilleux sur la corde raide.

Des invitations peuvent être obtenues en s'adressant à: Peau Slockman, coin Gravier et Remparts; A. E. Quinn, au rue Dryades, J. G. Feltz, 119 rue Royale; J. Contreras, Maison de Cœur; J. J. Weinfurter, coin Cohti et Passage de la Bourse; Jos Schaeller, coin Bienville et Grape; A. F. Bâtel, coin Champs-Elysées et St Claude; P. Dufrêche, 57 Champs-Elysées; L. R. Thibaut, coin Rue Amo et Remparts. Octave Bouin, coin Villeret et Ste Anne; Pj. L. Bertrand, coin Marais et Esplanade, ou à tout membre de l'Association.

Les dames ne seront admises que par invitation.

Billets.....50 cents.

6 avril—2Dim

Médaille d'Or, Paris 1878 — Diplôme d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gavau, de Paris, avec le nouvelle système Equilibre. Brévété pour la tenue de l'accord la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos un prix excessivement réduit.

Accordé et réparations de Pianos et Orgues aux conditions très avantageuses.

18 nov—

LEVY & ALDEN, Agents des Voyageurs,

10 rue Camp, NEW-ORLEANS.

On parle les langues françaises, allemande, espagnole, portugaise et italienne. Vente des billets des bateaux à vapeur et chemins de fer partant de New Orleans, Baltimore, New York, Boston et Québec, pour toutes les villes de l'Europe, et aussi de tous les ports de l'Europe pour l'intérieur des Etats-Unis. Ventes des billets aux voyageurs pour l'Ile de Cuba, le Mexique, l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud. Acheteurs ou bilets ici, on vous recevrez toute information à donner. 25fev—3m

VENTE DE BANQUEROUTE.

TOILES ET COTONS A DRAPS,

Dames pour table et belle Lingerie damassée pour table.

Couvertures de planes, Nappes et Serviettes de damas.

Mouchoirs de bobinet, toutes larges.

Beaux BAS SOIE pour dames, cotlenes assorties.

BAS Bulbrigan—CHAUSSETTES de Messieurs et un grand assortiment de

Parasols et demi-Ombrelles.

Ces marchandises sont toutes nouvelles et fraîches, ayant antérieurement achetées à une vente de banqueroute à New York, maison d'importation, et, afin de les écouler aussi rapidement que possible, nous les offrons bien au-dessous du coût d'importation.

On peut les examiner sur nos comptoirs du centre.

B. & W. CROWER,

Rue du Canal, 141, coin Bourbon.

30 mars—

NATTES NOUVELLES DE CHINE

A BAS PRIX.

A. Brousseau's Son,

23 et 25 rue de Chartres.

Rideaux de Dentelle à $1 50 la paire et au-dessus.

STORES DE FENETRES, TOILES-CIREES, TAPIS.

Nouveautés des derniers genres.

20mars—1an

Vaccination.

MME WEISER, remplaçante de Mme Bans est et Gagnant, à l'honneur d'annoncer qu'elle vaccine tous les JEUDIS, de 1 heure à 3 heures 197 rue des Remparts.

27mars—1mois—Jeu.Dim.

Succession de Louis Héric,

No 10,945.

LES créanciers de cette succession sont priés de présenter leurs réclamations, et les débiteurs d'avoir à régler dans les dits jours qui suivront la publication de cette annonce à

Y. D. SEGHERS,

Avocat de la Veuve et de la Intrice.

Bureaux: 100 rue Commune.

6 avril—3f

Bureau de la Commission des Assesseurs d'Etat, paroisse d'Orléans,

HOTEL DE VILLE, SALLE No. 15.

Nouvelle-Orléans, 1er avril 1884.

AUX CONTRIBUABLES.

Les personnes ayant des taxes à acquitter sur une propriété quelconque, meublé ou immeuble, sont prévenues que, conformément à la section 22 de la loi 93, de 1882 (loi de taxes) les tableaux d'assessment pour 1884 des différents districts d'assessment de la paroisse d'Orléans, seront exposés à ce bureau pendant vingt jours, du 10 avril au 5 mai commençant quinze jours après la première publication de cet avis, pour être examinés et corrigés. Les contribuables sont instamment priés de profiter de l'occasion qui leur est offerte de soumettre leurs objections au assesseur quelconque et d'en contester l'exactitude, s'il y a eu, en procédant de la manière indiquée par la loi. E. T. LECHE,

1av—1bf Président.

LES personnes allant à New York, trouveront de jolis appartements meublés avec tout le confort désirable dans une famille française—chambres seules. On donnera le déjeuner si on le désire. Location centrale. Mme A. Viol, No 330 Est 15me rue, en face du parc Stuyvesant, et No 65 Est 12me rue, près Broadway.

15mars—1m D Mar

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, nearly 57 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the newledged organ of the France-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three month $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:

Per annum, $3; six months, $1,50, four months, $1; three months, 75 cents.

Address: Editors "N. O Bee."

AUX VOTANTS DE LA NLLE-ORLEANS.

La liste des candidats du PARTI DEMOCRATE-CONSERVATEUR REGULIER a été promulguée et est soumise à vos suffrages. Les représentants du grand corps électoral qui, le 23 mars dernier, a manifesté sa volonté par un choix honnête et libre, au moyen du scrutin, n'ont pas jugé nécessaire de publier une adresse formelle; après avoir composé le ticket, ils se reposaient, pour le faire accepter et ratifier par le peuple, sur l'intelligence, l'intégrité et les aptitudes des candidats désignés par la Convention.

La petite coterie qui s'est constituée de son propre chef et qui ne représente rien, et qui a donné naissance au "Ticket municipal des Citoyens et de la Démocratie de Paroisse", a jugé convenable et utile d'inaugurer contre nous une campagne d'imputations injurieuses et d'allégations d'un caractère impardonnable. Nous contestons l'exactitude et le bien-fondé de ces imputations, et nous sommes prêts à produire les preuves sur lesquelles ils les appuient et citent à la barre de l'opinion publique les candidats d'un grand parti politique.

Le ticket régulier n'a pas été formé en conclave secret, les portes fermées, même aux représentants de la Presse; pas plus que la liste des candidats n'a été composée dans l'intérêt d'individus ou pour gratifier les préférences particulières de comités constitués d'aux-mêmes. Ses principes étaient énoncés, ses candidats connus; la ligne de conduite de ces derniers comprise longtemps avant que le peuple ne les rendît aux armes, armé de bulletin, pour exprimer ses vœux. Sa convention se composait de toutes les classes de ses concitoyens—le négociant, l'industriel, l'homme de profession, l'artisan, l'ouvrier. Examinez-en la liste, comparez-la à celle des trente-quatre qui ont organisé l'opposition, et décidez par vous-mêmes, lequel des deux tickets réunit mieux "tous les éléments de l'industrie honnête." Sur le ticket régulier, il n'en trouve le nom d'aucun individu qui ait jamais été accusé de pénalités publics, ou à l'honneur duquel il ait jamais été porté atteinte. Il ne défend les intérêts d'aucun monopole; il a été composé sans égard aux sympathies que pouvaient inspirer des corporations favorisées.

Sûr répondants n'ont aucunes relations avec les institutions qui, d'un œil anxieux, attendent la composition du prochain Conseil municipal. Sa force ne dépend pas du parti Républicain, et il ne sollicite ni l'approbation ni l'appui des manipulateurs de la machine politique républicaine de la paroisse. Ses candidats ne sont pas des traîtres au parti qui les a élevés au pouvoir, et n'ont pas, après avoir split 111 ses faveurs, répudié sa bannière pour trouver la préférence dans les rangs de l'opposition que leur avait refusée leur propre parti.

Sur quel témoignage repose l'assertion faite que sous le parti régulier, "notre gouvernement municipal n'a pas répondu au vœu de la population?" Les signataires de l'ADRESSE ont-ils l'histoire de leur propre ville? Si c'est l'innocéa d'avoir racheté le crédit de la municipalité et payé toutes les dettes honnêtement contractées, alors l'ancienne coterie "ring-rule" a manqué aussi à son mission."

Mais en matière d'administration la Démocratie régulière décline toute espèce de responsabilité. A l'habileté et au talent de l'Hon. W. J. Behan est du tout ce qui a pu honorer ou discréditer l'histoire exécutive du gouvernement de ville qui n'a plus que quelques jours à vivre. Si "le meurtre est à l'ordre du jour et que l'action de la justice est paralysée par la corruption politique et ses influences néfastes, qu'on n'oublie pas que la police était placée sous les ordres du maire, et que toute la responsabilité de l'état des choses qu'on signale doit peser sur lui. Si nos rues "sont un foyer d'infection," qui était chargé de veiller à ce que les serviteurs du public remplissent honnêtement leurs devoirs? Nous avons quelque droit de demander à quel moment, pendant la durée de son mandat officiel, Sup Excellence le maire s'est plaint de l'incurie de l'incapacité ou du manque de zèle du Commissaire actuel des Travaux Publics!

Quel blâme pourrait-on formuler contre la présente administration municipale, qui, s'il est mérité, ne pèserait en même temps d'un poids écrasant sur celui-là même dont le talent et les remarquables aptitudes le rendaient si propre à diriger les délibérations du Conseil municipal, et dont la rare intelligence la haute instruction et les éminentes qualités font un magistrat si en rapport avec la grande metropole du Sud ou naît une si nombreuse aristocratie, la démocratie de Paroisse—grande, pure et désintéressée—n'a pu trouver en candidat plus digne à placer en tête de son ticket.

Nous demandons que l'on mette en regard tous les noms présentés au suffrage du peuple sur les deux tickets et nous demons que l'on trouve les nôtres inférieurs en quoi que ce soit. Sous le rapport de l'honorabilité, de l'intelligence, de l'énergie, du désintéressement et du talent, nous pouvons affirmer que nous avons composé une liste de candidats supérieure à celle que présentent nos adversaires.

Nous basons nos prétentions sur le mérite éprouvé d'anciens serviteurs du peuple et la confiance dont ces citoyens qui brignent pour la première fois les suffrages des électeurs. Aucun candidat n'a été désigné à la suite d'un engagement pris d'avoir recours à des moyens et tricks au service de ses propres ambitions politiques. Nos prétentions une administration fidèle et économe des affaires publiques ainsi que la rigoureuse application de la loi. Nous demandons que l'on discute les mérites de nos candidats et qu'on les compare à ceux des candidats qui figurant sur les deux autres listes. Nous nous reposons avec une entière confiance sur le jugement éclairé que vous prononcerez.

BERNARD E. SHIELDS,

Président du Comité de Paroisse.

JAC. VOLRATH, Secrétaire. 30mars—

Au Peuple de la Nlle-Orléans.

Le moment est venu où vous devez affirmer votre puissance au scrutin. Si vous ne vous montrez pas fermes aux élections prochaines, on vous imposera une administration qui, par sa faiblesse et son incapacité réunies à quand tous les efforts que politiciens et citoyens ont déployés jusque ici, nous pour pousser du Nlle-Orléans dans la voie du progrès. Le ticket soi disant démocratique, publié récemment et soumis à vos suffrages, indique et clairement la prépondérance du Parlement, une telle indifférence pour les mérites personnels et l'intégrité des candidats, qu'il déclare pour le bien public, qu'il est sacrifié à l'intérêt individuel de quelques influences politiques qu'on ne saurait attendre des hommes ainsi désignés, dans le cas où ils triompheraient, qu'ils ne se mettraient pas à l'œuvre.

Pour demeurer à la hauteur des circonstances, pendant quatre nouvelles années nous devons confier les affaires municipales à une administration ferme et vigoureuse, guidée par un jugement sûr et animée de sentiments de justice et d'honnêteté.

Ce résultat si désirable intéresse profondément tous les citoyens domiciliés d'une manière permanente à la Nlle-Orléans ainsi que toutes les classes de votants. L'état des choses dans notre ville est si bien connu qu'il est inutile de recourir aux chiffres et aux longs raisonnements pour démontrer l'urgence des réformes. Il serait également oiseux de s'indigner, nous ne voulons que dire ici que le gouvernement de la ville, jusqu'à ces mains d'une coterie *ring-rule*, a été un misérable échec.

Le moment est venu de remplacer la Nouvelle-Orléans dans ses anciennes conditions de prospérité. Le peuple imposera-t-il sa volonté, dans élections d'avril, et saurait-il bien décidé à triompher des intérêts en cause?

La Démocratie de Paroisse et le Comité des Citoyens, représentant toutes les classes industrieuses, soumettent aux suffrages du peuple le ticket suivant, qui a été composé avec soin, et qui réunit toutes les conditions nécessaires pour assurer le succès de la Réforme.

Leur but unique est de réformer le gouvernement municipal; ils ne s'occupent des affaires d'état que pour désigner des candidats à la Législature dont le concours leur est assuré dans l'œuvre capitale qu'ils ont entreprise.

De la part des citoyens.	De la part de la Démocratie de paroisse.
John Phelps,	M. G. Lallé,
J. W. Labouisse,	David P. Casey
A. Brittin,	Ernest Miltenberger,
Henry Baldwin,	H. P. Gray,
Geo. McCloskey,	W. H. Voelker,
Adolphe Schreiber,	E. H. Walz,
E. T. Manning,	Geo. H. Jones,
Alex T. Janin,	Geo. C. Sebastian,
Simon Hernsheim,	J. O. Philippi,
A. A. Maginnis,	J. S. Christie,
Gideon L. Townsend,	Columbus H. Allen,
Carl Kohn,	J. B. Aikman,
N. D. Wallace,	A. C. Landry,
Lionel G. Levy,	C. H. Parker,
F. K. Converse,	H. H. Browne,
Alex. Mackey,	Hugh Murray,
Jas. I. Day.	

J. HENRY LAFAYE, Secrétaire.

Ticket de Paroisse et Ticket Municipal des Citoyens et de la Démocratie de Paroisse.

Maire—W J DEHAN.

Contrôleur—T J WOODWARD.

Trésorier—R D WOOD.

Commissaire des travaux publics—W M McDERMOTT.

Commissaire de police et des édifices publics—H J MYERS.

Pour Recorder du Troisième District, A. P. KELLER.

Pour Recorder du Quatrième District, T. J. MOORE.

Pour Juge de la Première Cour de Cité, THOMAS R. ROZIER.

Pour Juge de la Deuxième Cour de Cité, W. M. VOORHIES.

Pour Juge de la Troisième Cour de Cité,

Pour Juge de la Quatrième Cour de Cité,

Pour Greffier de la Première Cour de Cité, JOHN T. FITZGERALD.

Pour Greffier de la Deuxième Cour de Cité, N. V. VINET.

Pour Greffier de la Troisième Cour de Cité, WM SARAZIN.

Pour Greffier de la Quatrième Cour de Cité; KENNEX SURACHILEY.

Pour Constable de la Première Cour de Cité, P. A. LOCHY.

Pour Constable de la Deuxième Cour de Cité, ALFRED BARNES.

Pour Constable de la Troisième Cour de Cité, J. P. THOMAS.

Pour Constable de la Quatrième Cour de Cité, FRANK CARAMBAT

Pour Membres du Conseil de Ville:

Premier District Représentatif, Premier Ward—Patrick Mullen;

Deuxième District Représentatif, Deuxième Ward—Hy. Lemann, Ed. Burke.

Troisième District Représentatif, Troisième Ward—Wm H. Moon, Hugh McManus, George H. Lord.

Quatrième District Représentatif, Quatrième Ward—B. G. Barton.

Cinquième District Représentatif, Cinquième Ward—A. Patorno, Henry Albert.

Sixième District Représentatif, Sixième Ward—Joseph Gardiel.

Septième District Représentatif, Septième Ward—A. D Sencier, Edw. S Maunsell.

Huitième District Représentatif, Huitième Ward—Michael Carroll.

Neuvième District Représentatif, Neuvième Ward—Henry C Miller, O Devron.

Dixième District Représentatif, Dixième Ward—J. Romer, Bartholomew Moran.

Onzième District Représentatif, Onzième Ward—Peter Kaiser, Douglas M. Kilpatrick.

Douzième District Représentatif, Douzième Ward—A. G. Wirth.

Treizième District Représentatif, Treizième et Quatorzième Wards—J. P. Stoulig

Quatorzième District Représentatif, Seizième et Dix-huitième Wards—Louis Zeller.

Quinzième District Représentatif, Quinzième Ward—Emile Bauman.

Pour Membre du Conseil, Premier District Municipal, 1er, 2me et 3me Wards—E. L. Farrar.

Pour Membre du Conseil, Deuxième District Municipal, 4me, 5me et 6me Wards—A. Fra Gon, Jr.

Pour Membre du Conseil, Troisième District Municipal, 7me, 8me et 9e Wards—Thos H. Ryan.

Pour Membre du Conseil, Quatrième District Municipal, 10me et 11me Wards—John F. McCabe.

Pour Membre du Conseil, Cinquième District Municipal, 12me, 13me et 14me Wards—Thos. Carey.

Pour Membre du Conseil, Septième District Municipal, 15me et 17me Wards—Hy. Heuchert

BERNARD E. SHIELDS

Président du Comité de Paroisse.

JAC. VOLRATH, Secrétaire. 30mars—

OFFICIEL.

Ticket Démocrate Conservateur Régulier.

Pour Officiers d'Etat:

Pour Gouverneur, SAMUEL DOUGLAS McENERY, de Ouachita.

Pour Lieutenant-Gouverneur, CLAY EVERSULL, de Lafourche.

Pour Trésorier, E. A. BURKE, d'Orléans.

Pour Avocat-Général, M. J. CUNNINGHAM, de Natchitoches.

Pour Secrétaire d'Etat, OSCAR ARROYO, de Plaquemines.

Pour Auditeur, O. H. WICKLE, de Union.

Pour Surintendant de l'Education Publique, WARREN EASTON, d'Or